

N° B-18/2022

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

BUREAU de l'O.P.H. "VALLEE SUD HABITAT"

Séance du 07 novembre 2022

Le 07 novembre 2022 à 14h30,

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « Vallée Sud Habitat », dûment convoqués le 28 octobre 2022, se sont réunis en salle Sérís, 5 rue Paul Vaillant Couturier au siège de Vallée Sud Habitat, sous la présidence de Monsieur Yves COSCAS, Vice-président de l'O.P.H « Vallée Sud Habitat ».

Étaient présents : Yves COSCAS, Martine BAGDASSARIAN, Daniel PIEDDELOUP, Marcelle MOUSSA.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Sandrine DANDRE à Martine BAGDASSARIAN.

Était absente excusée : Colette HUARD.

Était également présent : Yann CHEVALIER, Directeur Général.

Objet : Bail à Réhabilitation d'un immeuble sis 12 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg-La-Reine - Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.

VALLEE SUD HABITAT

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION

**Objet : Bail à Réhabilitation d'un immeuble sis 12 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg La Reine.
Approbation du plan de financement et du coût de l'opération.**

Le Bureau du Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Urbanisme,

Considérant que le Bureau du Conseil d'Administration du 8 décembre 2021 a approuvé le principe du projet de bail à réhabilitation de cet immeuble et le principe de restructurer le bien en une résidence de logements sociaux pour étudiants et de quelques locaux pour la ville de Bourg La Reine.

Vu la mise à jour du prix de revient prévisionnel de l'opération,

Vu la mise à jour du plan de financement,

Vu la mise à jour du résultat d'exploitation,

Vu l'intérêt pour Vallée Sud Habitat de réhabiliter et de conventionner cet immeuble, de renforcer le patrimoine de Vallée Sud Habitat.

Entendu l'exposé du Président,

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le prix de revient prévisionnel de l'opération de transformation d'un immeuble comprenant une maison de santé, 101 logements sociaux étudiants dont 49 PLUS et 52 PLS sis 12 boulevard du Maréchal Joffre à Bourg La Reine évalué à 9 825 146,55 € TTC dont 4 280 165,09 € TTC pour les logements financés en PLUS, 4 483 481,72 € TTC pour les logements financés en PLS et 1 061 499,75 € TTC pour la maison de santé.

APPROUVE le prix de revient prévisionnel, le plan de financement et le résultat d'exploitation,

DEMANDE au Directeur Général, le cas échéant, de présenter à un prochain bureau, le nouveau prix de revient prévisionnel après le résultat de la consultation des entreprises ainsi que la mise à jour du plan de financement et du résultat d'exploitation,

AUTORISE, d'ici là le Directeur Général ou son représentant à tout mettre en œuvre pour la réalisation complète de cette opération, à solliciter, à négocier les subventions auprès des différents organismes financeurs du logement social, à négocier les emprunts et à signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Bureau du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

**Le Président,
Maire de Clamart,
Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,**

Jean-Didier BERGER

Vue pour être certifiée conforme à l'original
Publiée ou notifiée le 17 novembre 2022
Reçue en Préfecture le 14 novembre 2022
Certifiée exécutoire le 17 novembre 2022
Par application de la loi du 22 juillet 1982


Yann CHEVALIER
Directeur Général